

Les grandes étapes

1

Lancement de la procédure

2017



Décision d'élaborer un PLUi
les objectifs et les modalités de concertation avec le public sont fixés

Désignation de partenaires
Personnes publiques associées (PPA) :
Etat, chambres consulaires, communauté de communes, etc.
+ marché public pour un soutien technique (bureaux d'études)

2

Elaboration du projet de PLUi

2017-2019



Trouvail sur les différentes pièces du PLUi

Un groupe de travail (Commission urbanisme, bureaux d'études, partenaires, ...) se réunit régulièrement pour constituer un projet

Les PPA (Personnes Publiques Associées), habitants et autres usagers du territoire sont consultés à des moments-clés tout au long de la procédure

Le 1er travail porte sur le projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
Le conseil municipal dresse un bilan de la concertation et valide le projet de PLUi ;
Elaboration d'un pré-zonage et règlement.
Le projet est arrêté par délibération du Conseil Communautaire

3

Examen du dossier arrêté

2019



Aucune modification du dossier n'est autorisée pendant cette phase de consultation

Les Personnes Publiques Associées (PPA) reçoivent une copie du dossier et disposent de maximum 3 mois pour donner un avis

Enquête publique conduite par un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal administratif, qui assurera des permanences ouvertes au public.
Un rapport sera rédigé au terme de l'enquête

Le groupe de travail étudie les différentes remarques de cette phase 3 et modifie éventuellement les pièces du PLUi arrêté

4

Finalisation du PLUi

2019



Le Conseil Communautaire examine le dossier après enquête publique puis approuve le projet de révision du PLUi

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Plaine Jurassienne, des **ateliers de concertation à destination des habitants du territoire** vont être organisés au cours des mois de septembre / octobre, à savoir :

- **Foire de Longwy sur le Doubs** - 23/09 : tenue d'un stand dédié au PLUi devant la salle communale.
- **Petit-Noir** - 27/09 : Balade itinérante « Urbanisme et environnement », rdv à la salle des fêtes à 17 h.
- **Saint-Baraing** - 29/09 : Atelier « Patrimoine », rdv à la Mairie à 17 h.
- **Chaussin** - 06/10 : Atelier « Activités économiques », rdv à la Plaine Jurassienne (3, Place du Collège) à 17 h.
- **Pleure** - 13/10 : Balade itinérante « Tourisme Vert », rdv à la Mairie à 17 h.

L'objectif de ces ateliers est d'échanger directement avec les habitants de la Plaine Jurassienne, de recueillir leur avis, leurs attentes et leur vision de l'aménagement du territoire.

Télécharger [le flyer de présentation des ateliers de concertation](#).



Edouard MARIUS

Chargé de missions Environnement et Urbanisme
Communauté de Communes

La Plaine Jurassienne

Tél : 03 84 81 70 22